

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.  
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 MARS 2010**

Délibération n°2010-004

Date de convocation : 8 mars 2010  
Nombre de délégués en exercice : 36  
Présents : 23 (dont 1 procuration)  
Absents non remplacés : 13

L'an deux mil dix, le dix neuf mars à dix heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard LARCHER.

**ETAIENT PRESENTS** : Henri ALOISI, Roland BONNET, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, René DUBOCQ, Jean-Louis FLORES, Jean-Pierre GABORIT, Jean-Pierre GHIBAUDO, Gérard LARCHER, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Yves MAURY, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Philippe SAINT-MARTIN, Emmanuel SALIGNAT, Robert SCHUCHTER, René SERINET,

**ETAIENT EXCUSES** : Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Jean-Louis BARTH, Patrick BEGUIN, Isabelle BEHAGHEL, Daniel BONTE, Bernard BOURGEOIS, Pascal BOURGY, Paulette DESCHAMPS, Christian HILLAIRET, Marc MENAGER, Jean-Jacques NICOLLE, Jean-Pierre ZANNIER.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Philippe SAINT-MARTIN



**COMPTE DE GESTION 2009**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le compte de gestion 2009 établi par le Trésorier Principal de Rambouillet ;  
VU le compte administratif 2009 du SMESSY ;

**LE COMITE SYNDICAL,**

Après en voir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2009 en conformité avec le compte administratif.

Fait à Rambouillet, le 19 mars 2010

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard LARCHER